

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- **VU** l'Arrêté du 4 mai 1988, modifié par l'Arrêté du 7 avril 1998, version consolidée le 5 octobre 2016

- **VU** les propositions de Monsieur le Doyen de la Faculté de Médecine de TOULOUSE-RANGUEIL,

ARRETE

Le jury des épreuves sanctionnant la 2^{ème} **Année** d'études en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat de **Psychomotricien** est composé comme suit pour la Faculté de Médecine de TOULOUSE-RANGUEIL, ce pour l'année universitaire **2020-2021** :

TITULAIRES

Monsieur Jérôme MARQUET DOLEAC, Président
Monsieur Régis SOPPELSA, Président suppléant
Madame Corinne CORDONNIER
Madame Marie-Christine DALL'AVA
Madame Jennifer LARENG
Madame Celine LEWANDOWSKI
Madame Agnes LAURENT
Monsieur Benoit COTTEREAU
Monsieur le Professeur Yves CHAIX
Monsieur le Professeur Jean-Philippe RAYNAUD

Fait à TOULOUSE, le 12 octobre 2020

Le Président de l'Université

Jean-Marc BROTO



Le Président de l'Université Paul Sabatier,
par délégation,
La Vice-Présidente de la CFVU

Fabienne ALARY